

Édition spéciale

LA RENTRÉE SCOLAIRE 2006

LES PRINCIPAUX DÉFIS DE L'ANNÉE 2006-2007

Au cours de l'année scolaire 2006-2007, tous les acteurs du secteur de l'éducation auront à relever de nouveaux défis, dans la poursuite des objectifs de réussite pour tous les élèves. À la Commission scolaire des Phares, la Planification stratégique 2003-2008 a été actualisée et adoptée par le Conseil des commissaires le 29 mai dernier et sera diffusée à la rentrée. Dans cette optique, les plans de réussite des écoles seront également relancés. La consolidation du Renouveau pédagogique au primaire est prévue, de même que la poursuite de son implantation au secondaire.

L'un des faits saillants de la rentrée 2006 est très certainement l'ajout de 90 minutes de cours à l'horaire hebdomadaire des élèves du primaire. Conformément aux directives du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, l'horaire passe ainsi de 23 heures et demie à 25 heures de cours par semaine. La logistique du transport scolaire a dû être revue en conséquence. C'est également à compter de cet automne 2006 que l'anglais deviendra une matière enseignée dès la première année du primaire à tous les élèves.

En 2006-2007, la Commission scolaire des Phares poursuivra le développement des programmes de formation professionnelle, en conformité avec les attentes du milieu et l'évolution du marché de l'emploi. Dans le domaine de l'éducation des adultes, le travail de promotion entrepris au cours de la dernière année se poursuivra afin de permettre à la Commission scolaire de rejoindre ses clientèles cibles et de faire mieux connaître à la population toute la gamme des services de formation offerts aux adultes.

Parmi les nouveautés de cette prochaine année, on compte également élaborer une politique alimentaire. Cette politique générale définie par la Commission scolaire s'appliquera par la suite dans les écoles, selon leurs spécificités et elle encadrera la promotion d'une saine alimentation auprès de la clientèle scolaire et des différents intervenants.

Les programmes des services complémentaires (orthophonie, psychologie, psychoéducation et autres) seront également redéfinis. Les Services éducatifs de la Commission scolaire des Phares supporteront les écoles dans l'élaboration de normes et modalités en évaluation pendant cette année. Finalement, la recherche réalisée en collaboration avec l'Université du Québec à Rimouski et portant sur la réussite des garçons se poursuivra, pour une cinquième année consécutive, en 2006-2007. Les résultats de cette étude seront ensuite diffusés à la population.

En terminant, nous souhaitons à tous les élèves de la Commission scolaire des Phares, de même qu'à leurs parents et à l'ensemble du personnel, une année scolaire fructueuse, riche de succès et de défis stimulants!

Le Conseil des commissaires,



Raymond Tudeau, président

Le directeur général,



Jacques Poirier

LE CONSEIL DES COMMISSAIRES

CIRCONSCRIPTION # 1

Saint-Fabien, Saint-Eugène-de-Ladrière, Saint-Valérien
M. Jean-Yves Poirier 736-4530

CIRCONSCRIPTION # 8

Saint-Robert
M^{me} Noëlla Bourdages 722-7363

CIRCONSCRIPTION # 15

Mont-Joli Sud
M. Jean-Pierre Lavoie 775-2646

CIRCONSCRIPTION # 2

Le Bic
M. Raymond Joly 736-5546

CIRCONSCRIPTION # 9

Saint-Pie X, Terrasses Arthur-Buies
M. Raymond Tudeau 723-9485
Président

CIRCONSCRIPTION # 16

Mont-Joli Nord
M. Claude Fortin 775-2590

CIRCONSCRIPTION # 3

Sacré-Coeur

-- poste vacant --

CIRCONSCRIPTION # 10

Saint-Germain
M. Raynald Caissy 723-8686

CIRCONSCRIPTION # 17

Saint-Donat, Saint-Gabriel,
Les Hauteurs, Saint-Charles-
Garnier, Saint-Marcellin
M. J. -Maurice Lechasseur
798-4779

CIRCONSCRIPTION # 4

Nazareth
M. Denis Goulet 725-0747

CIRCONSCRIPTION # 11

Sainte-Agnès
M. Alain Rioux 722-6927

CIRCONSCRIPTION # 18

Saint-Joseph-de-Lepage, Sainte-
Angèle, Sainte-Jeanne-D'Arc, La
Rédemption, Saint-Octave
M^{me} Gilberte Fournier 775-2572

CIRCONSCRIPTION # 5

Esprit-Saint, Trinité-des-Monts,
Saint-Narcisse, Mont-Label
M^{me} Sara Deschênes 779-2508

CIRCONSCRIPTION # 12

Pointe-au-Père
M. Luc Marcoux 725-5307

CIRCONSCRIPTION # 19

Price, Grand-Métis, Métis-sur-Mer,
Padoue
M^{me} Lise Lévesque 775-5519

CIRCONSCRIPTION # 6

Sainte-Blandine, Sainte-Odile-
sur-Rimouski
M. Guy Potvin 735-2104

CIRCONSCRIPTION # 13

Saint-Anaclet, Rimouski-Est
M. Yvon Dubé 722-8896

COMMISSAIRE PARENT

M. Gilbert Labrie
(secondaire) 724-7229

CIRCONSCRIPTION # 7

Sainte-Odile (V)
M^{me} Pauline Michaud 723-0940
Vice-présidente

CIRCONSCRIPTION # 14

Sainte-Luce, Sainte-Flavie
M^{me} Louise Dionne 739-4735

COMMISSAIRE PARENT

M. Patrice Cayouette
(primaire) 723-8404

LOI SUR LE TABAC

INTERDICTION DE FUMER À LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

À la suite des modifications apportées à la *Loi sur le tabac*, considérant notre mission éducative et notre devoir d'offrir un environnement favorable à l'acquisition de saines habitudes de vie, prenez note qu'à compter du 29 août 2006, il sera interdit à quiconque de fumer dans tous les édifices (écoles et centres) et sur tous les terrains de la Commission scolaire des Phares, et ce, en tout temps. Nous comptons sur votre collaboration et vous en remercions.

LE TRANSPORT SCOLAIRE

RÔLE ET RESPONSABILITÉS DES PARENTS ET DES ÉLÈVES :

- ⇒ C'est auprès de la direction de leur école ou de la direction du service du transport scolaire que les parents peuvent s'informer sur les conditions d'éligibilité au transport, sur les trajets et arrêts des véhicules et sur les règlements du transport.
- ⇒ C'est par les stations de radio que sont annoncées les périodes de suspension générale du service du transport.
- ⇒ Si la température et l'état des routes incitent les parents à croire qu'il est périlleux d'envoyer leur enfant à l'école, il leur appartient de prendre la décision de le garder à la maison.
- ⇒ Les parents sont responsables du comportement de leur enfant aux arrêts d'autobus.
- ⇒ Les parents doivent s'assurer que leur enfant respecte l'heure de départ de l'autobus qui le transporte.
- ⇒ L'élève doit garder l'autobus propre et ne pas l'endommager. L'élève qui est responsable d'un dommage devra en assumer le coût.
- ⇒ Il est important que les parents fassent connaître à leur enfant les règles élémentaires de prévention lorsqu'il emprunte le réseau routier en tant que piéton et passager de l'autobus.
- ⇒ La sécurité dans le véhicule scolaire est assurée par la conductrice ou le conducteur investi d'autorité.
- ⇒ La Commission scolaire pourra procéder à l'installation de caméras de surveillance dans les autobus scolaires. Ces caméras seront installées de façon sporadique et pour des durées limitées et ont pour seul objectif d'assurer la sécurité de tous les usagers. Naturellement, les images captées par ces caméras seront traitées de façon confidentielle.

LISE LONGCHAMPS
Régisseuse - 723-5927 - poste 1091

ASSURANCE ACCIDENT DES ÉLÈVES

À L'ÉCOLE, UN ENFANT N'EST PAS AUSSI BIEN ASSURÉ QUE SES PARENTS PEUVENT LE CROIRE

La Commission scolaire possède une **assurance de responsabilité civile** qui ne couvre pas les frais de tous les accidents. Cette police d'assurance couvre seulement les accidents engageant la responsabilité de la Commission scolaire.

En conséquence, la majorité des accidents survenant à nos élèves ne **sont pas couverts par cette police**. Il est donc très important que chaque famille, si elle veut que ses enfants soient couverts pour les accidents, prenne elle-même une assurance accident.

Dans chaque école, des plans individuels d'assurance accident sont disponibles à peu de frais. **Ces plans prévoient une couverture de 24 heures par jour et de 12 mois par année**. Nous invitons les parents à être **vigilants et prévoyants à cet égard**. Parlez-en à la direction de votre école.

Merci de votre collaboration.

CATHY-MAUDE CROFT, secrétaire générale

CENTRE ADMINISTRATIF

435, avenue Rouleau, Rimouski Téléphone : 723-5927

Direction générale	Jacques Poirier, directeur général	poste 1010
Secrétariat général	Cathy-Maude Croft, secrétaire générale	poste 1020
Services éducatifs des jeunes	Francine Doucet, directrice générale adjointe	poste 1120
Services des ressources humaines	Daniel Gauvin, directeur	poste 1040
Services des ressources financières	Marc Girard, directeur	poste 1060
Services des ressources matérielles	Carl Ruest, directeur	poste 1080
Services de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes	Mariette Chabot, directrice	poste 1030

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

ÉCOLE L'ÉCHO-DES-MONTAGNES/LAVOIE

- Pavillon l'Écho-des-Montagnes Saint-Fabien
869-2033 – Téléc. : 869-3622
- Pavillon Lavoie Saint-Eugène-de-Ladrière
869-2581 – Téléc. : 869-2789

Directeur

CLAUDE GAUTHIER



ÉCOLES DES BOIS-ET-MARÉES ET LÉVESQUE

- École des Bois-et-Marées Sainte-Luce
739-4214 – Téléc. : 739-5362
- École Lévesque Saint-Donat
739-4804 – Téléc. : 739-6943

Directrice

JULIE COUTURE



ÉCOLE NORJOLI

70, avenue Beaupré, Mont-Joli
775-5265 – Téléc. : 775-2704

Directeur

RENÉ CARON



ÉCOLE L'ENVOI

Métis-sur-Mer
936-3895 – Téléc. : 936-3050

Directeur

RENÉ CARON



ÉCOLE LE MISTRAL

254, avenue Ross, Mont-Joli
775-7206 – Téléc. : 775-1215

Directeur

RENAUD BOUILLON

Directrice adjointe et directeur adjoint

BRIGITTE CÔTÉ
BENOÎT BOSSÉ



ÉCOLE LES CHEMINOTS

- Pavillon Saint-Rémi Price
775-4486 – Téléc. : 775-1982
- Pavillon aux Quatre-Vents Saint-Octave-de-Métis
775-3531 – Téléc. : 775-6019
- Pavillon du Sommet Padoue
775-5829 – Téléc. : 775-5909

Directrice

SUZANNE VINET



ÉCOLE LA ROSE-DES-VENTS

355, avenue de la Jeunesse
Rimouski
724-3563 Téléc. : 724-7089

Directrice

YVANNE LANDRY

ÉCOLE PAUL-HUBERT

250, boulevard Arthur-Buies Ouest
Rimouski
724-3439 – Téléc. : 724-3471

Directeur par intérim

JEAN-FRANÇOIS PARENT

Directrice adjointe et directeurs adjoints

3^e secondaire :

JEAN-PIERRE ST-PIERRE

4^e secondaire :

ANNIE SIROIS, par intérim

5^e secondaire et Grand Défi :

CHARLES RAÏCHE

P11, ISP, ISPJ, CPV et Centre Jeunesse:

YVAN BRILLANT, par intérim



ÉCOLE L'AQUARELLE

247, rue Saint-Laurent Ouest
Rimouski
724-3556 – Téléc. : 724-2782

Directrice

JOYCE O'BREHAM

Directrice adjointe

HÉLÈNE D'AMOURS



ÉCOLE DU HAVRE/SAINT-ROSAIRE

- Pavillon Mont-Saint-Louis Le Bic
Primaire : 736-4965
Secondaire : 736-4740
Téléc. : 736-4088
- Pavillon Saint-Rosaire Saint-Valérien
736-4725 – Téléc. : 736-4677

Directrice

MARJOLAINE BERNIER-DUMAIS



ÉCOLES DES SOURCES ET

SAINTE-LUCE

- École des Sources Saint-Anaclet
724-3560 – Téléc. : 722-0879
- École Sainte-Luce, Sainte-Luce
739-4844 – Téléc. : 739-3799

Directrice

GUYLAINE FEUILTAULT



ÉCOLE DU GRAND-PAVOIS

- Pavillon Saint-Yves
521, rue Saint-Germain Est
Rimouski
724-3558 – Téléc. : 724-3532
- Pavillon Sainte-Agnès
130, rue Côté, Rimouski
724-3555 – Téléc. : 724-6085

Directrice

DIANE D'ASTOUS



ÉCOLE DES MERISIERS

658, des Pionniers
Sainte-Blandine
735-2115 – Téléc. : 735-2825

Directrice

LLETTE BIGRAS

ÉCOLE LANGEVIN

105, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest
Rimouski
724-3384 – Téléc. : 724-8929

Directeur

ALAIN ROY

Directrice adjointe par intérim

CARLA CHOLET



ÉCOLE SAINT-JEAN

245, 2^e Rue Ouest, Rimouski
724-3381 – Téléc. : 724-2684

Directrice par intérim

ÉDITH DE CHAMPLAIN

Directrice adjointe

JOANNE LANDRY



ÉCOLE DES BEAUX-SÉJOURS

- Pavillon Sainte-Odile
514, rue Tessier, Rimouski
724-3564 – Téléc. : 721-4883
- Pavillon D'Amours
261, rue Parent Nord, Rimouski
724-3565 – Téléc. : 724-7664

Directrice

ALINE MORISSETTE



ÉCOLE ÉLISABETH-TURGEON

10, 8^e Rue Ouest
Rimouski
724-3553 – Téléc. : 724-2286

Directeur par intérim

PATRICK LECLERC



ÉCOLE DU ROCHER/D'AUTEUIL

- Pavillon du Rocher
845, rue Saint-Arsène
Rimouski
724-3566 – Téléc. : 721-5642
- Pavillon D'Auteuil
149, rue du Rocher-Blanc,
Rimouski 724-3567

Directrice

MADO DUGAS



ÉCOLES BOIJOLI ET LA COLOMBE

- École Boijoli Saint-Narcisse
735-2149 Téléc. 735-2509
- École la Colombe Esprit-Saint
779-2262 – Téléc. : 779-2905

Directrice par intérim

CHRISTINE BÉLANGER



ÉCOLE DE L'ESTRAN

399, rue La Salle
Rimouski
724-3551 – Téléc. : 724-3530

Directrice

SUZANNE LÉVESQUE

ÉCOLE DES HAUTS-PLATEAUX

- Pavillon Euclide-Fournier Saint-Charles-Garnier
798-4277 – Téléc. : 798-4210
- Pavillon la Source Les Hauteurs
798-8226 – Téléc. : 798-8338
- Pavillon Marie-Élisabeth Saint-Gabriel
798-4951 – Téléc. : 798-4829

Directeur

JOCELYN MICHAUD



ÉCOLE DU PORTAGE

- Pavillon Arc-en-Ciel Sainte-Jeanne-D'Arc
776-5263 – Téléc. : 776-5151
- Pavillon Clair-Soleil La Rédemption
776-5633 – Téléc. : 776-5811
- Pavillon de la Rivière Sainte-Angèle
775-5500 – Téléc. : 775-5556

Directrice

NANCY HALLÉ



ÉCOLE LES ALIZÉS

- Pavillon Saint-Joseph
45, avenue de la Grotte
Mont-Joli
775-3383 – Téléc. : 775-2607
- Pavillon Notre-Dame-de-Lourdes
1632, rue Lindsay
Mont-Joli
775-3328 – Téléc. : 775-2762

Directrice

MANON TREMBLAY



CENTRE DE FORMATION RIMOUSKI-NEIGETTE – Éducation des adultes et formation professionnelle

424, avenue Ross, Rimouski
722-4922 – Téléc. : 724-0392

Directrice

FRANCE DUCHESNE

Directrice adjointe et directeur adjoint

MARTINE LANDRY
CAROL CASTONGUAY



CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE MONT-JOLI – MITIS

1414, rue des Érables
Mont-Joli

775-7577 – Téléc. : 775-8262

Directeur

BENOÎT DESJARDINS



CENTRE DE FORMATION DES ADULTES

1210, rue Jeanne-Mance
Mont-Joli

775-4466 – Téléc. : 775-4130

Directeur

BENOÎT DESJARDINS

PROCÉDURE DE SOUMISSION DE PROBLÈME - Pour tout problème lié à la fréquentation scolaire de leur enfant, les parents doivent communiquer avec la direction de l'école concernée. C'est elle qui détient l'autorité dans le milieu et qui est la plus susceptible d'apporter une réponse à toute interrogation.